



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires**

Aurillac, le 25 juin 2024

**Dossier n° : AE 24.0291**

**Demandeur : CLAVEL Gilles**

**Date d'enregistrement de la demande : 05/06/24**

**Date limite de candidature : 05/09/2024**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 05/10/2024.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
MONTBOUDIF	29,49	CHAPPE M-Christine	Section G 36,71,74,75,78,79,80,82,90,91 ,93,94,
MARCHASTEL	16,56	CLAVEL Gilles	Section ZS 32,72,78, Section ZV 06,
SAINT-SATURNIN	9,06	CLAVEL Gilles	Section D 283,410,413,416,
SEGUR-LES-VILLAS	44,58	CLAVEL Gilles	Section B 76,77,78,158,161,162,169,180,1 81,182, 197,203,205,206,207,208,242, 243,244,245,248,494, 525,526,527,
VERNOLS	5,52	CLAVEL Gilles	Section C 78,79,80,81,82,83,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :  
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques  
publiques/Agriculture/Politique foncière